

26 mars 2013

13.336

**Question Théodore Buss****Direction du Centre pour requérants d'asile de Perreux**

Au vu des allégations et des doutes concernant la directrice actuelle du Centre de Perreux, comme l'a encore démontré l'émission de *Mise au Point* du 23 mars courant, nous aimerions une réponse claire aux questions suivantes:

- Quelle est la formation reçue par la directrice avant qu'elle n'entre en fonction?
- Pourquoi n'a-t-elle pas été suspendue au même titre que les autres personnes? Pourquoi une telle différence de traitement?
- Ne faudrait-il pas redéfinir les rôles des différents intervenants et revoir en détail les qualifications et compétences de la direction et du personnel encadrant?

Cosignataires: A. Shah, M. Zurita, N. de Pury, R. Aeberhard, C. Maeder-Milz, G. Hirschy, S. Barbetti Buchs, L. Debrot et F. Jeandroz.